

Tableau 1

Déplacements entre le domicile et le lieu de travail des personnes occupées¹ dans les MRC² du Bas-Saint-Laurent, 2001

		Lieu de travail													Personnes occupées ³	Emplois ⁴	Solde de l'emploi ⁵
		Bas-Saint-Laurent								À l'extérieur de la région							
		Kamouraska	La Matapédia	La Mitis	Les Basques	Matane	Rimouski-Neigette	Rivière-du-Loup	Témiscouata	Québec (TE)	Nouveau-Brunswick	Montréal	L'Islet	Autres			
		n															
Lieu de résidence	Bas-Saint-Laurent	8 290	5 970	6 580	2 930	7 710	21 985	13 795	7 170	440	335	325	310	1 325	77 165	76 755	-410
	Kamouraska	7 760	-	-	10	-	20	530	40	60	-	30	300	225	8 975	9 345	370
	La Matapédia	10	5 770	110	-	115	130	20	20	10	15	15	-	90	6 305	6 175	-130
	La Mitis	-	40	5 300	10	70	1 125	10	-	30	-	20	-	60	6 665	6 750	85
	Les Basques	10	-	-	2 515	-	150	315	105	10	-	10	-	70	3 185	2 940	-245
	Matane	-	85	100	-	7 435	125	-	-	20	-	20	-	320	8 105	7 850	-255
	Rimouski-Neigette	35	75	1 070	110	90	20 345	40	60	115	10	115	10	235	22 310	22 390	80
	Rivière-du-Loup	425	-	-	265	-	50	12 530	180	110	20	85	-	170	13 835	13 970	135
	Témiscouata	50	-	-	20	-	40	350	6 765	85	290	30	-	155	7 785	7 335	-450

1. Comprend les personnes qui occupaient un emploi salarié ou qui travaillaient à leur compte au cours de la semaine précédant le recensement. Toutefois, les travailleurs qui sont sans adresse de travail fixe ne sont pas pris en compte dans le tableau. Les données sur les personnes occupées ont été compilées en fonction du lieu de résidence habituel.

2. Selon le découpage géographique en vigueur au 31 décembre 2002.

3. Correspond au nombre total de personnes qui résident dans une MRC du Bas-Saint-Laurent et qui occupent un emploi soit à l'intérieur de celle-ci, soit à l'extérieur.

4. Correspond aux personnes qui travaillent sur le territoire de la MRC, quel que soit leur lieu de résidence.

5. Correspond au résultat obtenu en soustrayant les personnes occupées d'une MRC du nombre d'emplois qui s'y trouvent. Si le résultat est négatif, cela signifie que la MRC est exportatrice nette de main-d'œuvre. À l'inverse, si le résultat est positif, cela signifie que la MRC est importatrice nette de main-d'œuvre.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2001.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Tableau 2

Déplacements entre le domicile et le lieu de travail des personnes occupées¹, en pourcentage, dans les MRC² du Bas-Saint-Laurent, 2001

		Lieu de travail												
		Bas-Saint-Laurent							À l'extérieur de la région					
		Kamouraska	La Matapédia	La Mitis	Les Basques	Matane	Rimouski-Neigette	Rivière-du-Loup	Témiscouata	Québec (TE)	Nouveau-Brunswick	Montréal	L'Islet	Autres
		%												
Lieu de résidence	Bas-Saint-Laurent	10,7	7,7	8,5	3,8	10,0	28,5	17,9	9,3	0,6	0,4	0,4	0,4	1,7
	Kamouraska	86,5	-	-	0,1	-	0,2	5,9	0,4	0,7	-	0,3	3,3	2,5
	La Matapédia	0,2	91,5	1,7	-	1,8	2,1	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	-	1,4
	La Mitis	-	0,6	79,5	0,2	1,1	16,9	0,2	-	0,5	-	0,3	-	0,9
	Les Basques	0,3	-	-	79,0	-	4,7	9,9	3,3	0,3	-	0,3	-	2,2
	Matane	-	1,0	1,2	-	91,7	1,5	-	-	0,2	-	0,2	-	3,9
	Rimouski-Neigette	0,2	0,3	4,8	0,5	0,4	91,2	0,2	0,3	0,5	-	0,5	-	1,1
	Rivière-du-Loup	3,1	-	-	1,9	-	0,4	90,6	1,3	0,8	0,1	0,6	-	1,2
	Témiscouata	0,6	-	-	0,3	-	0,5	4,5	86,9	1,1	3,7	0,4	-	2,0

1. Comprend les personnes qui occupaient un emploi salarié ou qui travaillaient à leur compte au cours de la semaine précédant le recensement. Toutefois, les travailleurs qui sont sans adresse de travail fixe ne sont pas pris en compte dans le tableau. Les données sur les personnes occupées ont été compilées en fonction du lieu de résidence habituel.

2. Selon le découpage géographique en vigueur au 31 décembre 2002.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2001.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.